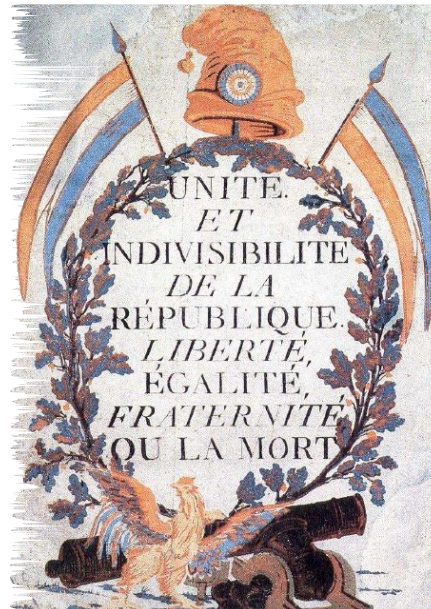


Les fondements de la Ière république

Lors de la première séance de la Convention, la nouvelle assemblée constituante, les députés proclament solennellement l'abolition de la monarchie puis la naissance de la **République.**

La Convention a donc pour tâche de donner à la France de nouvelles institutions, notamment afin de remplacer le roi.



Questions :

1. Quelle est la devise de la Ière République ?

.....

2. A ton avis, que signifie-t-elle ?

.....

3. Qui est chargé de créer un régime capable de remplacer le roi ?

.....

La souveraineté appartient à la Nation ; aucune section du peuple, ni aucun individu, ne peut s'en attribuer l'exercice.

Le pouvoir législatif est délégué à une assemblée nationale composée de représentants temporaires, librement élus par le peuple.

Le pouvoir exécutif est délégué au roi.

Le pouvoir judiciaire est délégué à des juges élus par le peuple.

Il n'y a point d'autorité supérieure à celle de la loi. Le roi ne règne que par elle, et ce n'est qu'au nom de la loi qu'il peut exiger l'obéissance.

Extrait de la constitution de 1791

Questions :

1. Souligne en rouge le(s) pouvoir(s) du roi.
2. Souligne en bleu ce qui empêche le pouvoir absolu du roi.